

Le patrimoine culturel bâti traditionnel du cœur du Parc national de la Vanoise : de l'inventaire à l'appropriation

Le Parc national de la Vanoise a mené, de 2010 à 2014, un inventaire détaillé des constructions traditionnelles d'alpage dans sa zone cœur. Ce travail a révélé l'extraordinaire richesse de ce patrimoine culturel bâti constitué de plus de 400 constructions, ruines comprises, dont une majorité de chalets d'alpage mais également des chapelles, des oratoires, des granges, des ponts et des murets, tous issus de l'activité pastorale d'altitude. En sus, durant l'année 2015, des analyses dendrochronologiques ont été menées sur un échantillon de 5 constructions. Il s'avère que les éléments en bois de ces bâtiments datent pour les plus anciens du 15^e siècle.

Toutes ces constructions participent à l'identité des paysages du cœur du Parc national. Au-delà, ces constructions représentent un patrimoine culturel immatériel : celui des savoir-faire développés pour construire avec des matériaux locaux des édifices adaptés aux contraintes de la haute-montagne : la pente, la neige, le froid et les mouvements de terrain. L'inventaire a caractérisé les savoir-faire associés à ces constructions.

Ces constructions sont majoritairement des biens privés. Un des enjeux de conservation repose sur l'information et la formation des propriétaires et des artisans pour l'entretien et la restauration de ce patrimoine traditionnel. Afin de guider les interventions, le Parc rédige en partenariat avec les artisans et les architectes, un document pédagogique de recommandations et de prescriptions architecturales pour la préservation des bâtis d'alpage. Par ailleurs, toute intervention de restauration en cœur est soumise à la réglementation du Parc, qui impose l'application des prescriptions décrites dans le guide.

En complément, le Parc a co-édité un livre grand public « Trésors d'architecture au cœur du Parc national de la Vanoise », couplé à une exposition itinérante et des conférences publiques dans les différentes communes du Parc, et des articles publiés dans des revues locales et nationales pour sensibiliser les propriétaires, les habitants et le grand public à la valeur de ce patrimoine culturel, matériel et immatériel.

Ces opérations se font avec les institutions qui interviennent dans ce domaine : le Département de la Savoie, les services de l'Etat, le CAUE, la fondation du patrimoine, maisons paysannes de France, et les autres parcs nationaux de France.

